

BOURSE NATIONALE DE SOUTIEN A LA REALISATION D'UN PROJET PERSONNEL DE STAGE

Les bénéficiaires de cette bourse sont des élèves et étudiants de 18 à 25 ans présentant un sujet d'étude original ou innovant dans les domaines artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique et dont les résultats peuvent être publiés, ou sujet d'étude en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire.

Leur stage doit se dérouler de préférence pendant l'été pour une durée de 2 à 6 mois. Le sujet peut accessoirement être entrepris en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire et le thème nettement défini est à développer par le candidat lui-même avec l'aide éventuellement de spécialistes qui ont accepté de le guider.

Les montants et caractéristiques de la bourse se définissent en fonction de l'intérêt et de la qualité du projet et des ressources du candidat, en fonction également du niveau d'études suivies : lauréats niveau III (BTS, DUT) 1 000€ au maximum ; lauréats niveau II (licence, master ou équivalent) 1 500€ au maximum.

<https://amopa.asso.fr/les-bourses-etudiantes/>

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - AMOPA :

30 avenue Félix Faure

75015 - Paris

<http://www.amopa.asso.fr/>